



LE PETIT SERRIÉROIS



N°69 - édition unique 2025

Rédigé par la Commission communale chargée de la Communication

LES MOTS DU MAIRE

Dans moins d'un an maintenant, vous aurez à choisir une nouvelle équipe pour administrer la commune. Les élections municipales auront lieu en mars 2026. Tout citoyen inscrit sur les listes électorales peut être candidat sur une liste paritaire de 15 personnes. Le même scrutin servira à désigner le délégué à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA).

A l'heure où j'écris ce texte, un certain nombre de conseillers municipaux en exercice a déjà décidé de ne pas solliciter vos suffrages. Pour ma part, c'est une certitude, je ne me représenterai pas. J'aurai eu l'honneur d'être votre Maire pendant 25 ans, il est temps de laisser la place à de nouveaux élus avec de nouveaux projets. L'heure n'est pas au bilan ni aux remerciements, ce temps viendra.

L'activité municipale continue, avec de beaux projets comme la mise en place d'un réseau de caméras de vidéoprotection. La hausse significative des incivilités, dégradations, vols, nous a conduit à prendre cette direction. 22 caméras sont en passe d'être installées, dont 2 avec lecture de plaques minéralogiques. Cette installation est bien sur soumise à une autorisation préfectorale et de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Les travaux de sécurisation des falaises vont démarrer cet automne et s'étaler sur 5 ans. Ce calendrier est dû aux contraintes environnementales qui ne nous permettent d'intervenir que quelques semaines par an, à cause notamment à la présence d'un couple de grand-duc ainsi qu'à des centaines de chiroptères.

A contrario, le projet de nouvelle station de traitement des eaux usées est à l'arrêt, la faute au manque de financement pérenne. Seul le département a octroyé une aide financière à ce projet. Nous étudions de nouvelles solutions moins onéreuses en lien avec les autorités sanitaires.

Bel été & bonnes vacances

Daniel Béguet, Maire

COMMERCES ET ARTISANS DE PROXIMITÉ

Il était attendu avec impatience, le voici ouvert depuis le 06 juin le nouveau commerce d'**Anita** et **Camille** qui vous accueillent dans leur "Epicierie-Tabac-Presses" en lieu et place de l'ancien Vival au cœur du village.

Un espace de vente pensé pour offrir une multitude de services et de marchandises : retrait Colissimo, relais Poste, photocopies, retrait d'espèces, commande de livres, presse, produits pour vapote, tabac, Loto® et autres jeux à gratter Française des Jeux®, fromagerie locale, fruits et légumes de producteurs locaux, produits d'épicerie variés et articles à offrir ou à s'offrir.



HORAIRES DE L'ÉPICERIE-TABAC-PRESSE

Du lundi au vendredi : 6h30-12h30 et 15h00-19h00

Le samedi : 7h00-12h30 et 15h00-19h00

Le dimanche : 7h00-12h00

 : 04 74 35 74 30

 : snc-vanois@orange.fr

Une activité qui complète celles des deux commerces voisins : la Boulangerie-Pâtisserie "Chez Charlotte" et ses délicieux gâteaux, viennoiseries croustillantes et pains variés, ainsi que la Boucherie-Charcuterie "Bibi et Romane" dont l'étal alléchant de viandes et plats cuisinés attire les gourmets.

Nous avons la chance de compter d'autres commerces attractifs.

N'oublions pas de faire un tour chez la fleuriste "Fleurella" et aux serres "Champs Fourmie" pour fleurir sa maison et ses proches, au bar "Sous la Dent" pour créer du lien, chez "Casa PVV" et "Egirdir" pour emporter tacos, pizzas ou kebab, au restaurant du "Point Vert" pour se restaurer au bord de l'eau, chez "Sunny Hair" et "L'instant beauté" pour se faire une beauté, chez "SDP Tattoo" et "Tatoo HB" pour avoir le plus beau des tatouages, chez "A vous de conduire" pour un apprentissage sérieux et professionnel de la conduite, au garage "Mécamix" pour rouler en toute sécurité, au "Camping du Point Vert" pour camper au bord du Rhône.

Les artisans ne sont pas en reste pour tous vos besoins en maçonnerie, électricité, plomberie, signalétique, communication, terrassement, charpente, construction, décoration, assurance, immobilier, etc. Ils sont tous répertoriés sur notre site internet, rubrique "Pratique-Entreprises".

Quelle chance aussi d'avoir des professionnels de santé pour prendre soin de nous : médecins, kinésithérapeute, pédicure-podologue, ostéopathe, infirmiers, médecine chinoise, pharmacie. Retrouvez-les dans la rubrique "Pratique-Santé".

A chacun de faire vivre commerces, artisans et prestataires de proximité pour garder un village dynamique et vivant.

BOULGUI - SPECTACLE DE CLOWN



Le vendredi 11 avril après-midi pour les écoliers du village mais aussi le samedi 12 avril après-midi pour la MARPA et tous publics, la Compagnie Rir'A'Point a assuré un spectacle à la salle des fêtes.

Boulgui (**Damien Bonnot**) et sa poupée (**Johana Declerck**) ont enchanté les petits et grands.

Boulgui, un clown solitaire, nous a présenté ses plus belles folies mais nous a offert aussi un instant de magie. Il nous a fait découvrir un lieu qui cache bien des secrets. D'une caisse remplie d'absurdités à la rencontre d'une poupée abandonnée, nous avons vécu un moment suspendu où se mariaient l'humour, la danse et la poésie.



PADAM PARTIE - SPECTACLE MUSICAL

Serrières-de-Briord a fêté cette année la musique et l'arrivée de l'été. Le samedi 21 juin 2025 en soirée, le groupe de musique jazz manouche façon guinguette, **Padam Partie**, s'est produit au Point Vert pour un concert intimiste devant un public de 30-40 personnes environ. Un concert en duo à travers lequel l'accordéon et la guitare manouche mènent le bal avec comme originalité une caravane qui s'ouvre et qui se transforme en une scène équipée en son et lumière. Un spectacle apprécié de tous. Pour l'occasion, une buvette avec restauration était tenue par les bénévoles de Fêtons Village.



BIBLIOTHÈQUE

Pendant les vacances d'été, **du 14 juillet jusqu'au 31 août**, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent

UNIQUEMENT le samedi matin de 10h00 à 11h30.

Reprise des horaires habituels à compter du 1^{er} septembre.

👉 **Appel à bénévolat**

Notre équipe s'est étoffée ce premier trimestre d'une nouvelle bénévole. Vous aussi si vous êtes intéressés venez nous rejoindre pour choisir les livres, les couvrir, accueillir les enfants de l'école, tenir les permanences et simplement passer un bon moment ensemble.



Contact

04 74 37 48 82

bibli.serrieres@orange.fr



FEU D'ARTIFICE 2025



Le 19 juillet prochain aux alentours de 22h30 aura lieu de nouveau le magnifique feu d'artifice au Point Vert.

Cet événement, co-organisé avec Montalieu -Vercieu, attirera des milliers de visiteurs qu'il faudra accueillir, réguler et surtout garer sur les parkings aux abords du site.

Une lourde organisation est nécessaire pour un déroulement parfait de l'événement sans que cela n'impacte plus que de raison le budget communal.

La Municipalité seule ne peut pas faire face et lance un appel aux bénévoles sur un temps que chacun peut donner (d'une petite heure à plusieurs heures) et sans que cela ne vous empêche d'aller voir le feu si vous le souhaitez.



Horaires :

🕒 Samedi en continu de 17h00 à 1h00 du matin.

🕒 Dimanche à partir de 8h30.

Principales activités :

🗣️ Renseigner en amont les visiteurs,

👉 Guider les véhicules sur les parkings,

🚗 Faire stationner correctement,

🚦 Gérer le flux des piétons et les sorties parkings véhicules après le feu

🧹 Ramasser et ranger le matériel en fin de soirée

🧼 Nettoyer le site le dimanche matin

Il est toujours possible de s'inscrire auprès de la mairie, du maire, des adjoints ou des conseillers.

Réveillez le bon samaritain qui sommeille en vous et contribuez au succès de cette soirée mémorable !

LES CLASSES EN 5



SERRIÈRES-DE-BRIORD FÊTE SES CLASSES EN 5

Vous ne connaissez pas ? Fêter les classes en 5, c'est réunir tous les gens du village nés dans une année en « 5 ».

Toutes les personnes nées en **1925 - 1935 - 1945 - 1955 - 1965 - 1975 - 1985 - 1995 - 2005 - 2015 - et les bébés nés en 2025** sont donc des « classards » en 5.

Faire les classes, c'est passer un moment, une journée tous ensemble, réunis par tranche d'âge.

C'est aussi se rencontrer si vous êtes nouveaux sur la commune.

QUAND ? Samedi 6 septembre 2025

OÙ ? Cour de la salle des fêtes

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10h00 - PHOTO SOUVENIR

On se retrouve tous avec des chapeaux et cocardes sur le thème des îles pour une photo souvenir

11h00 - DÉFILÉ

On défile dans les rues du village pour montrer que les classes en 5 sont vraiment extra !

APÉRITIF AU RETOUR DU DÉFILÉ

Apéritif offert par la municipalité et servi par les classards à la population et aux familles présentes

BANQUET

Si vous le souhaitez, la journée se poursuit autour d'un repas organisé par table d'année de naissance

Inscription jusqu'au 15 juillet* auprès du responsable de votre classe

- ✓ Classe 0 et 10 ans : s.merle49@laposte.net
- ✓ Classe 20 ans : valentinegirerd@orange.fr
- ✓ Classe 30 ans : baptiste.chevrier@live.fr
- ✓ Classe 40 ans : delphine.mollier@yahoo.fr
- ✓ Classe 50 ans : mariegirerd@orange.fr
- ✓ Classe 60 ans : orga.festival@orange.fr
- ✓ Classe 70 ans : dgarin01@free.fr
- ✓ Classe 80 ans : chamalain@wanadoo.fr
- ✓ Classe 90 ans : cecile.vincent6@orange.fr

Contact

Delphine Mollier : 06 47 92 19 92

* A titre exceptionnel, certaines réponses tardives pourront être acceptées jusqu'au 24 août.

SURVEILLANT DE BAIGNADE AU POINT VERT



Pendant l'été 2025 **du 7 juillet au 24 août**, la plage du Point Vert sera de nouveau sous la surveillance de **Thimothée Delaunay**, 19 ans, titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA).

Ses missions principales : veiller à la sécurité des baigneurs, assurer un rôle pédagogique et porter secours aux personnes en difficulté.

La baignade sera surveillée de **13h00 à 19h00 tous les jours sauf le mercredi.**

Baignade non surveillée exceptionnellement le dimanche 20 juillet.

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Cette année, les élèves de l'école ont pu profiter de diverses activités sportives et culturelles. L'équipe enseignante remercie les partenaires (Mairie, Sou des écoles, Marpa, équipe de la bibliothèque, centre nautique...) qui nous permettent de vivre de beaux moments sur le temps scolaire !

Les élèves se sont rendus régulièrement à la bibliothèque du village.

Des interventions sur le beurre, le tri et les déchets, les planètes et les étoiles ont eu lieu à l'école.

Les élèves du CP au CM2 ont eu la tête dans les étoiles !

Le cross a pu avoir lieu cette année avec de bonnes conditions météo. Bravo à tous nos coureurs de la Moyenne Section aux CM2 !



Un spectacle sur le thème de Noël a été offert par le Sou des écoles aux élèves de maternelle. Les élémentaires quant à eux ont pu profiter d'une séance de cinéma à Ambérieu-en-Bugey.

Les locaux de la maternelle ont été bien décorés par les enfants et une maman a embelli notre hall avec des ballons !



Les CM2 ont eu un temps d'échange et de partage avec les résidents de la Marpa au mois de décembre.



Le secourisme a été passé par les élèves de CM2 début 2025 et leur a permis d'obtenir le diplôme du PSC1 en juin remis par M. le Maire et la pompière qui a effectué la formation.

Notre traditionnelle fête du printemps a eu lieu le vendredi 21 mars.

Des ateliers ludiques menés le matin ont permis de décorer l'école élémentaire.



L'après-midi, nous avons défilé puis élu les plus beaux costumes et terminé la journée par un goûter tous ensemble dans la cour.



Le permis piéton a été passé par les CE1-CE2 en avril.

Toute l'école a profité d'un spectacle de clown « Boulgi » le 11 avril offert par la municipalité, un beau moment partagé !

Les CE1-CE2 et les CM2 ont laissé parler leurs talents artistiques en participant à la grande lessive. Leurs créations ont été « étendues » à l'Espace Ain Terre Génération Ailes.



L'activité piscine pour les CP, CE1 et CE2 a eu lieu de mars à juin. La majorité des élèves ont réussi le test d'aisance aquatique qui leur permettra de pratiquer la voile au CM.

Le partenariat avec le club nautique de Serrières-de-Briord permet aux élèves de CE2-CM1 et CM2 de pratiquer l'aviron, le catamaran ainsi que le kayak sur différents temps de l'année.



L'école met la solidarité et le respect à l'honneur avec la réalisation d'une fresque décorative dans la cour de récréation (merci à une maman pour son aide). Les Grande Section et CP-CE1 ont décoré des « bancs de l'amitié » ! Le 7 novembre, jour de la lutte contre le harcèlement, toute l'école était invitée à s'habiller en vert, pour montrer son implication !

Les élèves de CE2-CM1 ont également travaillé sur l'élaboration de petits sketches autour du harcèlement et des messages clairs. Les CM2 ont réfléchi autour de situation « les dilemmes moraux » afin d'améliorer le dialogue et le respect entre pairs.



Une rencontre chorale avec les écoles des Granges de Montagnieu et de Briord a eu lieu pour les CE1-CE2 et les CM2 le 20 juin à la salle des fêtes de Serrières-de-Briord.

Les sorties de fin d'année :

Les enfants de maternelle sont allés à la ferme de Saint-Eloi le 12 mai.

Les CE2-CM1 et CM2 sont allés visiter le Vieux Lyon et le Musée des Confluences le 23 mai.

Les CP-CE1 et CE1-CE2 sont allés aux Grottes du Cerdon le 24 juin.

La kermesse s'est tenue le vendredi 27 juin. Les enfants ont chanté et dansé avant de pouvoir profiter des nombreuses activités proposées par le Sou des écoles !

La dernière semaine d'école, les élèves ont transpiré lors de la matinée sportive du 1^{er} juillet ! Des petits jeux, des challenges et relais ont permis aux élèves de se confronter tout en étant unis pour gagner !

Une année scolaire se termine avec de beaux souvenirs pour tous ! Bel été et rendez-vous à la rentrée le 1^{er} septembre pour de nouveaux projets !



LE SOU DES ÉCOLES



Encore une année scolaire qui se termine et celle-ci a été plutôt favorable pour notre équipe.

En effet, notre tournoi traditionnel a pu se faire cette année et a été une réussite. Il a fait le bonheur des petits et des grands avec un magnifique soleil.

Toutes les autres manifestations (vente de plats cuisinés, boum, etc.) ont elles aussi connu un grand succès.

Cependant, nous tenions à rappeler que l'aide des parents se fait assez rare et que cela devient de plus en plus compliqué pour nous de pouvoir penser à de nouveaux projets pour les enfants.

Nous comprenons que cela peut être prenant mais un peu de temps de la part de chacun pourrait faire la différence et soulager le travail.

Nous tenons également à remercier les bénévoles qui ont été d'une grande aide tout au long de l'année.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le 26 septembre, pour son assemblée générale.

L'Équipe du Sou des Écoles

Contact

Cyrielle Romeo : 06 30 36 23 05
sde.serrieresdebriord@gmail.com



© Le Sou des écoles

LES TRICOTINES

Notre association a été à l'honneur en ce début d'année 2025.



Nous avons reversé 4 500 euros le 14 février 2025 au **Professeur Bruhière**, Président de l'association de la ligue contre le cancer en présence de monsieur le Maire **Daniel Béguet**. C'est une très belle somme (résultats de toute l'année 2024). Du jamais vu à l'association !

Grâce à vous tous, par vos achats de nos ouvrages, la marche d'octobre rose, les petits cœurs vendus chez les commerçants et le Téléthon, c'est le résultat de votre générosité !

Un don de 450 euros a été également reversé pour la marche d'Octobre rose au Cocon de Saint-Vulbas et un autre de 247 euros au Téléthon.

Un grand merci pour votre générosité !

Nous sommes ouverts tous les mardis et vendredis après-midi de 14h00 à 17h00, vous pouvez venir nous rencontrer, voir nos ouvrages (*bébés, enfants, adultes, accessoires*) qui sont à vendre toute l'année.

A noter dans votre agenda, notre prochaine vente **samedi 27 septembre 2025** de 9h00 à 17h00 dans notre local.

Venez nombreux !

Les Tricotines

Contact

Micheline Weiss : 06 98 92 67 04
ravierag@orange.fr



© Le Progrès

Jean Bruhière et Daniel Béguet entourés des membres du bureau et des bénévoles. Photo Roger Robin

LA FORESTERIE - OPTIMISTIC FESTIVAL 2025

Optimistic Festival #4

Après trois années hautes en couleurs, l'Optimistic Festival revient **du 22 au 24 août 2025** sur la **base de loisirs du Point Vert**, toujours porté par l'association La Foresterie et son équipe de bénévoles passionnés.



Des valeurs qui ne bougent pas

Convivialité, partage, respect de la nature et inclusivité restent le socle de notre festival ; ici, chacun trouve sa place, l'écoresponsabilité guide nos choix et notre charte de bienveillance garantit un espace sûr pour toutes et tous.

Parmi les grandes nouveautés 2025 : trois scènes, encore plus de lives, un éventail d'activités et de performances extra-musicales, ainsi qu'un food-court aux saveurs renouvelées.

Habitants de Serrières-de-Briord et des alentours : Nous comptons sur vous !

Vous avez des bras, des idées, un talent artistique, une activité ou des créations à vendre ? Proposez votre propre stand et rejoignez l'aventure !

Écrivez-nous à info@optimistic-festival.com.

L'Optimistic se construit collectivement, et votre énergie peut faire la différence.

Tarif spécial pour les habitants du territoire

Parce qu'un festival c'est avant tout pour les habitants du territoire, nous proposons à nouveau des billets à prix réduit :

- Pass week-end : 30 €
- Pass vendredi : 15 €
- Pass samedi-dimanche : 20 €



Pour en bénéficier, il vous suffit d'envoyer un mail à : billetterie@optimistic-festival.com

avec :

- votre nom et prénom
- un justificatif de domicile

Vous recevrez ensuite un code promo à utiliser sur notre billetterie en ligne.

Que vous veniez danser, créer, apprendre ou simplement respirer l'air du Point Vert, préparez-vous à trois jours de bonne humeur et de découvertes. Rendez-vous fin août pour célébrer ensemble la 4^{ème} édition de l'Optimistic Festival !

Contact

Tom Forest : 06 33 13 38 46
Foresterie.festival@gmail.com



© Optimistic Festival

LA TROUPE EN AVENT

C'est reparti pour une nouvelle saison théâtrale !

Après le succès des représentations de mars, la Troupe est motivée comme jamais pour monter la prochaine pièce probablement jouée en mars 2026 (*dates à confirmer en fonction des élections municipales*).

Le théâtre étant une activité impliquante et prenante, il est normal de faire des pauses, c'est le choix pris par **Bérangère**, **Pierre** et **Arnold** qui resteront dans l'ombre cette saison tout en restant lié à la Troupe. Un merci sincère pour leur qualité tant humaine qu'artistique et culinaire !

Laurence Antoine et **Fabrice Declerck**, nouvelles recrues, ont rejoint la Troupe et sont déjà impliqués dans la recherche de la pièce idéale qui vous fera bientôt rire !

Même si nos bénévoles sont toujours chaleureusement remerciés, il est essentiel de rappeler et souligner que, quel que soit l'événement, s'il n'y a pas de bénévoles rien n'est possible en termes de logistique et de gestion. Sans eux, pas de chaises, pas de son et lumières, pas de boissons, pas d'accueil, etc.

A chaque fois, ils sont là, présents, souriants, déterminés et impliqués le temps d'accueillir le public mais aussi avant pour le montage et après pour le démontage, nettoyage et rangement, sans sourcilier, laissant de côté temps libre et occupations. Principalement ce sont les conjoints et enfants des comédiens et aussi des amis, de la famille. Une fine équipe qui partage et donne beaucoup avec le cœur !

Le bénévolat c'est la colonne vertébrale d'une association, pensez-y quand vous irez au prochain concert, vide-greniers, feu d'artifice, etc. en étant indulgent et respectueux. Qui sait si demain vous ne serez pas aussi bénévole, une noble et altruiste manière de s'investir dans le tissu associatif local.

Contact

Corinne Sabonnadière : 06 67 31 21 48
latroupeenavent@orange.fr



La nouvelle équipe

- Eric Sabonnadière
- Sylvain Lagrut
- Fabrice Declerck
- Patricia Durig
- Christine Chury
- Laurence Albert
- Cécile Gagneux

© La Troupe en Avent

PHOTO-CLUB SERRIEROIS

La saison touche à sa fin pour le club photo, après une année bien remplie : cours techniques, défis créatifs et sorties conviviales ont rythmé nos mercredis soir.

Mais les vacances ne sont pas (encore) pour tout le monde ! Certains membres peaufinent les derniers clichés pour notre **exposition annuelle**, tandis que d'autres commencent déjà à préparer la prochaine saison.

Une passion à partager

Le club, actif depuis la fin des années 1980, se réunit **chaque mercredi soir à 20h30**, au **2^e étage de la mairie**. Débutants ou confirmés, chacun trouve sa place pour progresser et échanger autour de la photo : matériel, prise de vue, postproduction, etc.

Nous organisons aussi des **défis photos** à thème tiré au hasard, dont les résultats sont partagés sur notre page Facebook.

Prochaine exposition

Rendez-vous les **18 et 19 octobre**, à la **salle des fêtes de Serrières-de-Briord**, pour découvrir :

- Nos neuf thèmes de l'année, plus ou moins techniques
- Le résultat du défi mystère mené avec le **Photo-Club Horizon de Victoriaville (Canada)**

Nous espérons vous y voir nombreux !

Contact

Jean-Marc Rochelemagne : 06 83 91 79 61
jmrochel@gmail.com



© Photo-Club



L'ECHO DU NANT

Nouvelles formules pour nos représentations Des élèves ravis, un public conquis !

Le 24 mai dernier s'est déroulée notre journée représentations de l'association. Nos jeunes comédiens ont eu le plaisir de présenter le fruit d'une saison de travail auprès de **Damien Perrin**.

Les plus jeunes ont joué une pièce entièrement écrite et arrangée par Damien lui-même, « Les marionnettes », le second groupe composé de lycéennes, nous a interprété quelques scénettes humoristiques.

Les deux groupes auront su transmettre leurs émotions qui auront fait interagir le public tout au long des représentations.



© L'Echo du Nant



Ce même jour en soirée, nos élèves musiciens ont participé à la première partie de notre concert de fin d'année. Le challenge de cette soirée était de faire participer l'ensemble de nos musiciens du plus débutant (3 ans) au plus expérimenté. Une partie des élèves a répondu présent.

Ils ont ainsi pu présenter la « Waltz n°2 » de Shostakovich en percussions corporelles accompagné par **Ethan Saintot** au piano (élève de l'école), la chanson « L'Oiseau et la Bulle » accompagnée par **Isabelle Tournier** (professeur d'accordéon).



Les élèves ont continué avec une dizaine de morceaux d'ensembles, dont deux interprétés par les première année.



La seconde partie était assurée par l'orchestre « **Musiciens réunis** » qui compte une quinzaine de musiciens, qui se sont réunis à l'origine pour accompagner quelques élèves de saxophone de l'école d'Hauteville. Une belle histoire qui nous l'espérons aura su encourager les élèves encore timides à rejoindre l'aventure des morceaux d'ensembles lors de la saison prochaine.

Une journée qui aura donné le sourire à tous, élèves, professeurs, public, musiciens invités.

Nous terminons notre saison en douceur et commençons à préparer la prochaine. Si vous n'avez pas pu venir cette année au concert, soyez rassuré, nous repartons sur des représentations du même style l'an prochain avec l'orchestre « Musiciens Réunis ».

Contact

Caroline Boyer : 07 83 83 32 62
lechodunant@orange.fr

TEAM RALLYE SERRIÉROIS

Le TEAM RALLYE SERRIÉROIS est une association passionnée par les véhicules anciens (qui parfois ont plus de 30 ans) et font partie du patrimoine automobile.



Notre club fondée en 2010 rassemble aujourd'hui plus de 20 membres actifs, amateurs et collectionneurs de voitures anciennes de toutes époques. La vie de l'association repose sur la solidarité, la passion partagée et souvent la transmission de savoir-faire en mécanique entre autre.

Au delà de notre intérêt pour les belles mécaniques nous souhaitons également entretenir un esprit d'échange et de partage entre générations et contribuer à l'animation culturelle et touristique de notre belle région.

L'objectif est de faire vivre et découvrir ce pan important de l'histoire mécanique, en organisant régulièrement des rassemblements, balades, expositions et participations à des événements locaux.

Nous mettons un point d'honneur à transmettre cette passion aux jeunes générations.

Notre club fonctionne avec des dons de nos artisans de la région. Cela nous a permis cette année d'acquérir une remorque réfrigérée et du matériel divers pour la bonne organisation de nos rassemblements qui se tiennent de mars à octobre de 9h00 à 13h00 tous les 1^{er} dimanche du mois au site du Point Vert à Serrières-de-Briord.

Contact

Marc Waroquier : 06 18 74 05 49
marc.waroquier@outlook.fr



LAKE DANCERS SERRIÉROIS

Cours de line dance : danse sans partenaire qui s'adresse à tous, quel que soit l'âge et quel que soit le niveau de danse. Cette pratique mêle plusieurs techniques de danse issues de tous les genres de musique.

Venez rejoindre notre groupe d'une vingtaine de personnes pour apprendre des chorégraphies modernes qui portent sur des genres musicaux très variés (pop, musique latine, celtique, country, etc.). Vous pourrez épater vos amis dans les soirées et événements ! Le tout dans un cocktail de convivialité et bonne humeur !

Cours à Serrières-de-Briord le mardi de 18h00 à 20h00
Cours à villebois le mercredi de 18h00 à 20h00

Contact

Nadine Chaboud : 07 77 37 40 57



© Lake Dancers

GYMNASTIQUE SERRIÉROISE

L'été se profile, c'est l'occasion pour nous de faire un point sur les activités menées au cours de l'année.

Si vous ne connaissez pas encore l'association « gymnastique serriéroise » sachez qu'elle porte mal son nom car c'est davantage un cours de **fitness ou de stretching** alliant du **cardio**, de la synchro, du **renforcement musculaire** et des postures de **Pilates** plutôt qu'un cours de « gymnastique » comme peut-être vous vous l'imaginiez.

Les cours sont mixtes.

Il y a deux cours, deux professeurs et 37 adhérents.

Un cours d'une heure le **lundi matin à 09h00** (plus doux) et un cours d'une heure le **lundi soir à 19h45** (plus fitness).

Les cours sont accompagnés de musique pulsée histoire de nous booster et nous pouvons, si nous le souhaitons, utiliser des lestes bras et jambes pour plus de résultats.

Nous travaillons aussi avec des accessoires prêtés pour le cours : élastibandes, step, ballon de pailles, fitball, haltères, cordes à sauter.

L'association renouvelle son matériel et dès la saison prochaine vous pourrez bénéficier de nouveautés !

Venez brûler vos calories avec nous !

A vos agendas

Venez nous rencontrer au forum intercommunal des associations qui aura lieu cette année à Lhuis le **vendredi 5 septembre** de 18h00 à 20h00.

Reprise des cours le **lundi 15 septembre** à la salle des fêtes. Venez munis d'une tenue confortable, une bouteille d'eau, un tapis et éventuellement une serviette éponge.

Adhésion : **110 euros l'année** pour 35 heures de cours répartis sur l'année (**1 cours d'essai gratuit**)

Contact :

Serge Mafféis : 06 86 51 43 92
sergelapin@wanadoo.fr



© Gymnastique Serriéroise

FOOTBALL CLUB SERRIERES-VILLEBOIS (FCSV)



Une saison de plus s'est achevée pour le FCSV, la 94^{ème} pour le club. Et malgré son grand âge, le FCSV est plus dynamique que jamais ! La saison 2024/2025 a réuni une 40^{ème} de dirigeants (plus qu'important afin d'organiser et d'accueillir les différentes équipes le mieux possible) ainsi qu'environ 200 licenciés joueurs, dont 150 dans les différentes catégories jeunes. Autant dire

que l'avenir paraît assuré.

Du point de vue sportif, du côté jeune, les U15 évoluant en D4 terminent en tête de leur poule lors de la phase 2 de championnat.

Pour les U18, les résultats sont disparates en fonction de la 1 et de la 2. L'équipe 1 a effectué un beau parcours en coupe Gambardella (éliminée au 3^{ème} tour face au FC Colombier-Satolas) et a remporté le championnat de D3. Tandis que l'équipe 2 a eu du mal à exister dans leur poule de D4.

Du côté Senior, l'équipe réserve a manqué l'objectif de la montée en D4, malgré une première phase encourageante.

L'équipe fanion peut avoir des regrets avec une 3^{ème} place en D3, la montée ne passe pas loin un an après la descente de D2 à D3.

Pour la saison à venir, une section vétérans va voir le jour, sous l'impulsion de **Sébastien Merle** et **Baptiste Duplatre**. Les matchs auront lieu le vendredi soir, l'occasion pour d'anciens joueurs de rechausser les crampons dans la joie et la bonne humeur.

Des changements au sein du club vont également avoir lieu : **Nicolas Fornaini** président depuis 3 ans cède sa place. **Tom Bernard** (ancien vice-président) prendra la relève afin de poursuivre le travail engagé, il sera accompagné par **Jessica Martinez** (ancienne secrétaire), qui prendra le rôle de vice-présidente.

Pour l'encadrement des seniors, **Vincent Gratessolle** arrête ses fonctions d'entraîneur de l'équipe fanion après 3 années à ce poste. Il aura permis au club de fêter une montée lors de la saison 2022/2023. Il sera remplacé par **Christophe Bouillon**, ancien joueur du club et responsable de la section jeune ces dernières années.

Pour l'équipe réserve **Julien Bertulesi** arrête également ses fonctions d'entraîneur et sera remplacé par **Dimitri Clerc**.

Le club tient une nouvelle fois à remercier chaleureusement Nico, Vincent, Juju sans oublier **Caroline Laurencin**, pour leur investissement et leurs sacrifices depuis des années.

La saison 2025/2026 s'annonce pleine de nouveautés, mais toujours avec l'ambition de faire perdurer le FCSV tant sur le plan sportif qu'associatif.

Nous espérons vous voir nombreux autour des terrains pour les saisons à venir pour encourager nos "Jaune & Rouge" et également lors des manifestations, qui sont vitales pour l'avenir du football à Serrières-de-Briord.

Prochaines manifestations FCSV :

Le 14/07 : Vente de tartes (Halles Mairie de Serrières)

Le 09/08 : Tournoi de pétanque (Boulodrome Serrières)

Contact :

Tom Bernard : 06 45 77 30 76

fcsv01470@gmail.com

BULLETIN ANNUEL 2025

AVIS AUX ASSOCIATIONS !

Pour une bonne organisation, merci de transmettre vos articles (Word **uniquement**) et photos en **fichiers séparés et renommés** (format jpeg).

IMPÉRATIVEMENT avant le 30 septembre 2025

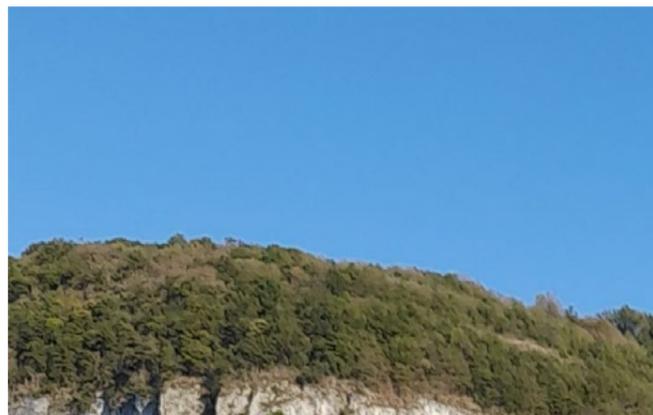
à l'adresse contact@mairie-serrieresdebriord.fr ou sur une clé USB à l'accueil de la mairie.

Merci de nous faire parvenir également la liste de vos manifestations pour l'année 2026 ainsi que les Nom - Prénom et coordonnées (téléphone et mail) d'un référent de votre association.

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

Cette année, le forum intercommunal des associations se déroulera à Lhuis le vendredi 5 septembre 2025 de 18h00 à 20h00. Cette manifestation vise à présenter les associations du territoire, encourager l'inscription à de nouvelles activités et valoriser le tissu associatif. Des démonstrations variées auront lieu.

Venez nombreux nous rendre visite !



4^{ème} édition

FORUM Intercommunal des Associations

vendredi 5 septembre 2025

de 18h à 20h.

à Lhuis

Avec la participation des associations de :

Bouvesse Quirieu Villebois Briord Serrières de Briord

CYCLISME - TOUR DU VALROMEY



En date du **jeudi 10 juillet 2025** et du **vendredi 11 juillet 2025**, La 37^{ème} édition de l'Ain Bugey Valromey Tour (course internationale cycliste junior) sera à l'honneur dans notre village.

Le **jeudi 10 juillet**, lors de la 1^{ère} étape entre Torcieu et Morestel, les coureurs masculins traverseront notre commune entre 15h00 et 16h00 selon la rapidité des futurs champions avec un sprint à la clé jugé devant la Mairie.

Quant au lendemain, lors de la 2^{ème} étape partant de Morestel, l'arrivée se fera au Point Vert entre 17h00 et 18h00.

Et nous serons également gâtés le même jour puisque le matin la 1^{ère} édition du Valromey Tour Féminin U19 (course internationale dédiée aux jeunes cyclistes féminines) arrivera également chez nous au Point Vert lors de la 1^{ère} étape entre Morestel et Serrières-de-Briord (entre 12h00 et 13h00).

Venez encourager ces futures étoiles du cyclisme masculin et féminin !

Pour la sécurité des coureurs et des spectateurs, des restrictions de circulation et de stationnement seront applicables ces deux jours.

Cela reste exceptionnel, nous comptons sur votre vigilance et votre indulgence.

Parcours de l'étape du 11 juillet



CYCLISME - TOUR DE FRANCE FÉMININ

En 2024, nous avons encouragé les hommes pour une première. En 2025, ce sera honneur aux femmes !

Lors de la 7^{ème} étape entre Bourg-en-Bresse et Chambéry le **vendredi 1^{er} août 2025**, le Tour de France féminin 2025 traversera le village.

Vous pourrez supporter notamment notre championne française **Pauline Ferrand-Prévost** (championne olympique de cross-country en 2024 aux Jeux Olympiques de Paris).

Les horaires prévisionnels de passage des cyclistes au moment de l'édition du Petit Serriérois sont entre 13h00 et 15h30. La course sera également précédée comme pour les hommes du passage de la caravane publicitaire. Nous vous communiquerons les informations utiles dès que possible (panneau, site internet, Facebook). Venez nombreux les encourager !

Comme pour le Tour de France masculin de l'an passé, pour la sécurité des coureuses et des spectateurs, la Grande rue sera fermée à la circulation et au stationnement (horaires à définir).

Cet événement de grande ampleur vous demande d'être vigilant et conciliant. Nous comptons sur vous.



VIVRE ENSEMBLE

Rappelons quelques règles de vie concernant l'entretien extérieur, les animaux et le voisinage.

! Entretien aux abords des voies publiques : Les propriétaires ou locataires doivent procéder à la taille de leurs haies et branches empiétant sur le domaine public, au ramassage des feuilles mortes... également il leur incombe de maintenir leur trottoir, places de stationnement, accotements, terrains en bon état de propreté (désherbage, ramassage des mégots ou plus généralement des saletés déplacées, débroussaillage).

! Brûlage des végétaux : Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit toute l'année, arrêté préfectoral n°SAF 2017-02 du 3 juillet 2017.

Il vous est conseillé de **composter ces déchets** ou de les déposer en déchetterie. (Cf. horaires pages suivantes)

Compte-tenu de l'évolution climatique, le brûlage des déchets est une source supplémentaire de risque d'incendie sans compter les nuisances liées à l'odeur et à la fumée.

! Désagréments canins : Divagations, aboiements incessants, déjections canines, attaques avec ou sans morsures sont des problématiques récurrentes.

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes tenu par la loi de respecter certaines règles. Que l'animal soit sous votre garde, qu'il se soit égaré ou échappé, vous êtes responsable du ou des dommages causés par celui-ci. Pour le bien-être de tous, soyez responsable de votre animal en adoptant des règles simples de savoir vivre.

Aussi, ramasser les excréments sur les trottoirs et sur les pelouses participe à la qualité de la commune et de la vie en société.



! Nourrir les animaux errants : Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons) est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

! Nuisances sonores : Les travaux d'extérieur ou d'intérieur, doivent se faire dans le respect des horaires légaux (Cf. dernière page ou sur le site internet de la commune). Sont également considérés comme bruits punissables, ceux émis par :

🔊 un individu : locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant, etc.),

🔊 une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, véhicule, etc.)

🔊 un animal (aboiements, hurlements en l'absence du propriétaire, etc.).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de **tapage nocturne**.

Un conseil : si vous devez organiser une fête familiale ou autre, il est recommandé de prévenir à l'avance son voisinage afin d'éviter tout conflit. Mais également, de baisser le volume sonore ! Entre voisins, restons courtois !

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme sauf quand la colonie est dérangée, il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Signalez les nids grâce à la plateforme :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

Ces signalements permettent d'identifier l'évolution de l'espèce mais aussi et surtout d'assurer la coordination de la destruction des nids par le GDS de l'Ain.



Organisation de la campagne de lutte contre le frelon asiatique 2025

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) abonde financièrement au budget collectif de destruction des nids de frelons asiatiques géré à l'échelle départementale par le Groupement Département Sanitaire de l'Ain (GDS).

En 2024, 174 pièges ont été distribués sur le territoire de la CCPA et près de 2 000 fondatrices capturées.

Fort de ce résultat, la reconduite du piégeage de printemps des fondatrices a été renouvelé. Serrières-de-Briord a bénéficié de 18 pièges Bee-vital et 2 Redtap. Entre le 24 mars et le 20 mai 2025, c'est 439 frelons asiatiques qui ont été pris.

PRÉVENTION CANICULE

En cas de fortes chaleurs, savoir se protéger et aider les personnes fragiles qui nous entourent !

Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin que l'on puisse leur venir en aide en cas de fortes chaleurs.

Quelques recommandations valables pour tous :



Pensez également à prendre des nouvelles de votre entourage notamment des personnes vulnérables !

LE MOUSTIQUE TIGRE



COUVREZ, VIDEZ, RANGEZ tels sont les mots d'ordre pour enrayer sa progression ce qui nécessite une forte attention de tous les habitants qui subissent cette nuisance.

Il est essentiel que chacun agisse chez lui dans la durée et prive d'eau les moustiques pour empêcher leur développement. Ces gestes simples réduisent efficacement leur prolifération et protègent l'entourage. L'action de tous fera la différence face à ce moustique !

L'**EID Rhône-Alpes** est là pour aider chaque habitant dans cette démarche. Ses agents peuvent venir à domicile, gratuitement pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et vous apportent leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique. **Toute demande peut être adressée via le site internet :**

<https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic.>

MATINÉE NETTOYAGE

Compte-tenu des conditions climatiques incertaines, la matinée nettoyage prévue le samedi 7 juin n'a pu être maintenue.

Nous envisageons un report sur le mois de septembre.

Une communication sera faite via notre site internet, le panneau lumineux et un affichage dans les commerces.

Nous comptons d'ores et déjà sur votre participation pour maintenir notre commune belle et propre.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances estivales sont là et vous allez vous absenter un certain temps de votre domicile ; vous pouvez solliciter la gendarmerie pour une surveillance de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentative d'effractions, effractions, cambriolages).

Pour cela, il vous faut remplir le formulaire disponible en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>), l'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à la Gendarmerie de Lagnieu la veille de votre départ.

Retrouvez quelques informations essentielles sur le site internet de la Gendarmerie Nationale du Ministère de l'Intérieur.

Soyez vigilants, ne laissez rien paraître de votre absence : faites relever votre courrier régulièrement, ne communiquez pas vos dates sur les réseaux sociaux, fermez correctement portes et fenêtres, etc.



TELEALERTE - INFORMATIONS ET RAPPELS

téléalerte PAR **ciitélécom** Un système d'alerte automatisé permettant d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques, etc. vous est proposé par la commune. Celui-ci a été jusque-là utilisé principalement pour des alertes météorologiques suite à des directives préfectorales. **A noter : il est inutile de rappeler la mairie à réception de l'appel téléphonique.**

Les informations recueillies lors de votre inscription sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Serrières-de-Briord. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

DÉCHARGE DE BUFFIÈRES

Toute l'année, vous pouvez déposer vos déchets verts à la décharge de Buffières :

les mercredis et vendredis *sauf jours fériés* de 12h00 à 15h45

La décharge ouvrira exceptionnellement le samedi matin de 8h00 à 13h00 du 20 septembre au 25 octobre 2025 inclus.

Quelques règles à respecter :

- Ce lieu est réservé aux habitants Serriérois STRICTEMENT !
- Seul le dépôt de DÉCHETS VERTS est autorisé !
- Pas de gravats ni de terre !
- Respecter les ZONES BALISÉES !

Des contrôles inopinés seront réalisés.

Aucun accès ne sera autorisé en dehors de ces périodes.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie.

Vous pouvez vous inscrire au dispositif de téléalerte à tout moment :

- En remplissant le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie
- En remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune www.mairieserrieresdebriord.fr.

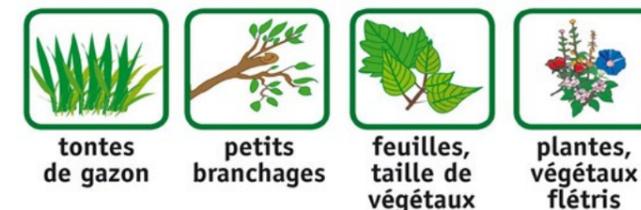
Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT toute l'année !

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.

Toute personne (particuliers, professionnels, etc.) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



DÉCHÈTERIE - HORAIRES D'ÉTÉ / COLLECTES TRI SÉLECTIF ET ORDURES MÉNAGÈRES



Du **16 juin au 13 septembre inclus**, vos déchèteries passent aux horaires d'été.

Villebois

LUNDI	MARDI	VENDREDI	DIMANCHE
MERCREDI		SAMEDI	
JEUDI			
7h00	Fermé	7h00	Fermé
12h00		15h00	

Lhuis

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	DIMANCHE
MERCREDI			SAMEDI	
7h00	Fermé	Fermé	7h00	Fermé
12h00			15h00	



L'accès se faisant par flashage de plaque d'immatriculation, l'inscription est **OBLIGATOIRE**.

Formulaire papier à retirer en mairie

ou inscription directement sur le site de la CCPA :

www.cc-plainedelain.fr - déchets

Pour toute information, réclamation, relative à la gestion des déchets, à la collecte OM ou tri sélectif :
dechets@cc-plainedelain.fr ou 04 74 61 96 40

!! NOUVEAU PLANNING DE COLLECTE À COMPTER DU 4 AOÛT !!

Pour les bacs : ri1@sulo.com ou 0 800 35 30 25

1. Le Conseil Municipal : qu'est-ce que c'est ?

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante de la commune. Il représente les habitants et prend les décisions importantes concernant la gestion de la commune.

À Serrières-de-Briord, commune de 1 314 habitants, le conseil municipal est composé de 15 membres (selon le code général des collectivités territoriales, pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants).

Ses missions principales :

- Voter le budget communal
- Adopter les décisions concernant les écoles, la voirie, les bâtiments publics, la culture, l'environnement, etc.
- Élire le maire et les adjoints au maire
- Donner son avis sur les projets portés par la communauté de communes ou par d'autres institutions

2. Le Maire : chef de l'exécutif local

Le maire est élu par le conseil municipal parmi ses membres lors de la première réunion après l'élection municipale.

Ses responsabilités :

- Exécuter les décisions du conseil municipal
- Gérer le budget, les ressources humaines, les travaux et les services municipaux
- Délivrer des actes administratifs (états civils, permis de construire...)
- Représenter la commune dans tous les actes de la vie civile
- Être agent de l'État pour certaines fonctions : organiser les élections, publier les lois et règlements, tenir les registres d'état civil

Ses interactions :

- Préfecture : tutelle de l'État sur les actes communaux, contrôle de légalité, aides et conseils
- Communauté de communes : participation aux décisions intercommunales
- Forces de l'ordre : coordination locale pour la Sécurité
- Habitants : écoute, concertation, permanence, réunions publiques

3. Les Adjoints au Maire

Les adjoints sont des conseillers municipaux choisis par le maire (avec l'accord du conseil) pour l'assister dans ses fonctions.

Exemples de délégations :

- Urbanisme, voirie, finances, enfance et jeunesse, vie associative, communication, etc.
- Ils ont une délégation écrite du maire et peuvent signer des actes en son nom.

4. Les Conseillers Municipaux

Les conseillers municipaux participent aux décisions du conseil. Ils peuvent :

- Siéger dans des commissions
- Être référents sur certains projets
- Être relais entre la population et l'équipe municipale

5. Les relations institutionnelles

Préfecture de l'Ain : Contrôle de légalité, application des lois, aide logistique

Communauté de communes : Gestion partagée de compétences telles que transport, tourisme, déchets, zones d'activités

Forces de l'ordre : Sécurité publique, gestion des événements, plan communal de sauvegarde

Relations avec les habitants : Réunions publiques, consultations, outils de démocratie participative

6. Comment devenir conseiller municipal ou maire ?

Conditions pour être candidat :

- Avoir au moins 18 ans
- Être de nationalité française ou ressortissant de l'UE
- Être inscrit sur une liste électorale de la commune (ou y payer des impôts locaux depuis 2 ans)
- Ne pas être frappé d'inéligibilité

Élections :

- Scrutin proportionnel avec prime majoritaire dans les communes de 1 000 à 3 499 habitants
- Élection du maire et des adjoints en interne par le conseil municipal

7. Pourquoi s'investir dans la vie municipale ?

- Agir concrètement pour améliorer la vie locale
- Être le lien entre citoyens et institutions
- Protéger le cadre de vie, porter des projets durables
- Renforcer la démocratie de proximité



1 - Comprendre le contexte électoral

Serrières-de-Briord étant une commune de plus de 1 000 habitants, l'élection municipale suit les règles du scrutin de liste proportionnelle avec prime majoritaire.

- ◆ Le maire n'est pas élu directement par les citoyens.
- ◆ Les citoyens élisent une liste de conseillers municipaux.
- ◆ Le maire est ensuite élu au sein du conseil municipal parmi les membres élus.

2 - Constitution d'une liste électorale

Qui peut être candidat ?

- Avoir au moins 18 ans
- Être français ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune (ou y payer des impôts locaux depuis plus de 2 ans)
- Ne pas être frappé d'une inéligibilité

Composition de la liste :

- La liste doit comporter 15 candidats titulaires
- Parité homme/femme obligatoire (alternance stricte)
- Possibilité d'inscrire jusqu'à 15 suppléants

3 - Préparer le dépôt de candidature

Documents à fournir :

- Déclaration individuelle de candidature (formulaire CERFA 14996*03)
- Attestation d'inscription ou d'imposition
- Copie d'un justificatif d'identité
- Déclaration de liste avec ordre des candidats
- Désignation du mandataire financier

Où et quand déposer ?

- En préfecture ou sous-préfecture (Préfecture de l'Ain – Bourg-en-Bresse)
- Dépôt entre 6 et 4 semaines avant le 1^{er} tour
- Aucun dépôt possible après la date limite



4 - Faire campagne

Publicité et communication :

- Campagne officielle 2 semaines avant le scrutin
- Respect de la neutralité avant cette période
- Interdiction d'utiliser des moyens municipaux

Dépenses et financement :

- Mandataire financier si dépenses > 800 €
- Compte de campagne obligatoire
- Respect du plafond de dépenses fixé par décret

5 - Élection et installation du conseil

Le jour du vote :

- Majorité absolue au 1^{er} tour, sinon 2nd tour
- Prime majoritaire pour la liste en tête

Élection du maire :

- Lors de la première séance du conseil municipal
- Élu à la majorité absolue aux 2 premiers tours, relative au 3^e

6 - Durée du mandat et engagements

Durée : Mandat de 6 ans, renouvelable

Indemnités :

Maire : max. 1 746,65 € brut/mois

Adjoints : max. 672,02 € brut/mois

Montants votés par le conseil municipal.

Plafond global à respecter

7 - Obligations légales et éthiques

- Respect des codes électoral et des collectivités territoriales
- Déclaration d'intérêts et de patrimoine dans certains cas
- Responsabilité civile et pénale engagée dans l'exercice du mandat

En résumé – Check-list du candidat tête de liste

- ✓ Réunir une équipe paritaire (15 titulaires + suppléants éventuels)
- ✓ Vérifier l'éligibilité de chacun
- ✓ Préparer formulaires CERFA + justificatifs
- ✓ Déposer la liste en préfecture dans les délais
- ✓ Nommer un mandataire financier si besoin
- ✓ Préparer une campagne sobre et conforme
- ✓ Se tenir prêt pour le premier conseil et l'élection du maire

MON FACTEUR EST PRÉCIEUX, JE LE PROTÈGE

Chaque année, plus de 100 facteurs agressés par un chien en Auvergne-Rhône-Alpes !

Quelques conseils pour réduire les risques :

- 1 - Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.
- 2 - Assurez-vous que votre boîte-aux-lettres et votre sonnette soient facilement accessibles à votre facteur mais hors de portée de votre chien.
- 3 - Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez d'abord votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.
- 4 - Si vous sortez de votre propriété à la rencontre de votre facteur, enfermez votre chien pour qu'il ne vous suive pas.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUIL.	Sam. 5	Nature Color Day	Conservatoire des Espaces Naturels / EVS Enfance et Loisirs
	Dim. 6	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Jeu. 10	Course cycliste H	Tour du Valromey / Traversée de la commune
	Ven. 11	Courses cyclistes H et F	Tour du Valromey / Arrivées Point Vert
	du Sam. 12 au Dim. 27	Tournoi annuel	Bugey Rhône Tennis
	Lun. 14	Vente de tartes	FCSV / Halles de la mairie
	Sam. 19	Feu d'artifice / Fête foraine	Municipalité - Fêtons Village / Point Vert
AOÛT	Ven. 1	Course cycliste	Tour de France féminin / Traversée commune
		Donneurs de sang	Collecte / Montalieu Vercieu
	Dim. 3	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Sam. 9	FCSV	Concours de pétanque / Boulodrome zone des loisirs
	du Ven. 22 au Dim. 24	La Foresterie	Optimistic Festival / Point-Vert
SEPT.	Ven. 5	Municipalité	Forum Intercommunal des Associations / Lhuis
	Sam. 6	Classes en 5	Défilé et repas des conscrits / Salle des fêtes
	Dim. 7	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Sam. 27	Les Tricotines	Vente de tricots faits main / Local tricotines
OCT.	Dim. 5	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Ven. 10	Donneurs de sang	Collecte / Montalieu Vercieu
	Sam. 18 - Dim. 19	Photo Club	Exposition annuelle / Salle des fêtes
NOV.	Ma. 11	Municipalité	Cérémonie commémorative / Repas des Aînés
	Sam. 15 - Dim. 16	Association des Artistes Amateurs	Exposition annuelle / Salle des Fêtes
	Ven. 21	Club Senior	Concours de coinche / Salle des Fêtes

<p>Mairie Lun.-Jeu. : 8h30-11h30 Ma.-Ven. : 13h30-18h00 Me. FERMÉE toute la journée Sam. (sem. impaires) : 8h30-11h30 ☎ : 04 74 36 70 04 @ : contact@mairie-serrieresdebriord.fr</p>	<p>Les Restos du Coeur <u>Centre « Bugey itinérant »</u> Permanence à Serrières : Parking de la salle des fêtes : Lundi après-midi : 15h45-16h30 ☎ : 06 67 71 37 64 @ : ad01.bugeyitinerant@restosducoeur.org</p>	<p>Nuisances sonores : RAPPEL L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, et autres outillages sonores est règlementée par l'arrêté préfectoral du 10 avril 1990 : Jours ouvrables : 8h00-12h00/14h00-19h30 Sam : 9h00-12h00/15h00-19h00 Dimanches et jours fériés : 10h-12h</p>	<p>Collecte des déchets ménagers Vendredi matin (semaines paires) <i>! Pas de sac à côté des poubelles !</i> Collecte des bacs jaunes Mardi matin (semaines impaires) <i>! Emballages en vrac, pas de sac !</i></p>
<p>La Poste Du Mardi au Samedi : 9h00-12h00 Dépôt limite du courrier : Du Mar. au Sam. : 10h00</p>	<p>La Croix-Rouge Délégation locale BELLEY ☎ : 04 79 81 46 16 @ : crf.belley@orange.fr Unité locale PLAINE DE L'AIN ☎ : 06 60 27 99 26 @ : ul.plainedelain@croix-rouge.fr</p>	<p>Déchets verts Les feux de déchets verts, sont interdits TOUTE L'ANNÉE La commune autorise le dépôt des déchets verts (gravats interdits) sur le site de l'ancienne décharge : Me.-Ven. : 12h00-15h45 Sam. : 8h00-13h00 du 20/09 au 25/10 UNIQUEMENT</p>	<p>Déchèteries - horaires habituels Lhuis Lun.-Me : 13h30-18h00 Ven.-Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00 Villebois Lun.-Me.-Jeu. : 13h30-18h00 Ven.-Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00 FERMÉES tous les jours fériés. Pensez à vous inscrire ! www.cc-plainedelain.fr</p>

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES
SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE www.mairieserrieresdebriord.fr
ou sur la page Facebook Mairie de Serrières de Briord